

Campagne annuelle 2018 de prévention des noyades et risques liés à la baignade



Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade et le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades. Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

C'est dans ce cadre que l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) diffuse en 2018 une brochure intitulée « Se baigner, sans danger ». Ce document délivre des conseils simples pour éviter les noyades et s'adressent à la fois aux parents de jeunes enfants et aux adultes.



[A télécharger](#)

L'objectif de ce support est la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir.



Par ailleurs, le site national du ministère de la santé <http://baignades.sante.gouv.fr> permet au public de consulter, quasiment en temps réel, les données de la qualité sanitaire des eaux de baignade.